



25 janvier 2010

Les patients peuvent contribuer à la sécurité de leurs traitements durant un séjour hospitalier

Souffrant d'une insuffisance cardiaque grave, Madame B. suit un traitement médicamenteux. Elle connaît ses comprimés et sait lesquels elle doit prendre à quel moment. Suite à une chute, elle est provisoirement hospitalisée. A son admission, le médecin la questionne sur son traitement habituel et en prend note. Le soir venu, Madame B. reçoit une série de comprimés, dont certains lui sont inconnus. Elle s'en étonne et, par mesure de précaution, le signale à l'infirmière. Procédant à un second contrôle, celle-ci s'aperçoit qu'il y a en effet une erreur dans les médicaments distribués à Madame B.

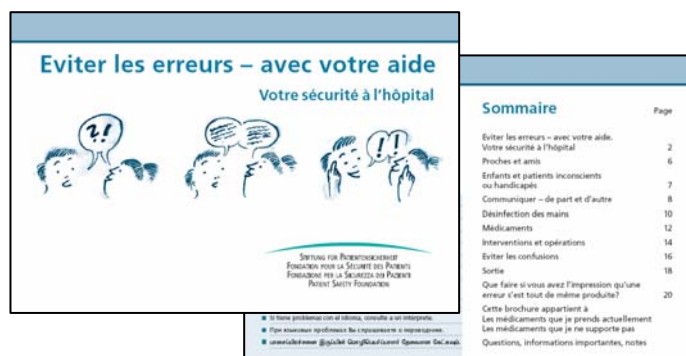
En s'inquiétant de son traitement, Madame B. a permis d'éviter une erreur - probablement survenue au moment de la préparation des médicaments - qui aurait pu avoir des conséquences sur sa santé.

Les directions des hôpitaux et les équipes soignantes ont à cœur de garantir aux patients un séjour dans les meilleures conditions. Ils mettent tout en œuvre pour qu'aucun incident indésirable ne survienne au cours des traitements. Malgré cela, des erreurs peuvent se produire, comme partout où des êtres humains travaillent.

Si la sécurité des patients incombe sans conteste aux professionnels de la santé, il est de plus en plus reconnu que les patients eux-mêmes peuvent contribuer de façon non négligeable à l'améliorer et à éviter des incidents indésirables - pour autant bien sûr que leur état de santé et leur situation individuelle le permettent. En posant une question, en réagissant à un événement qui leur paraît insolite, ils sont en mesure d'éviter des erreurs ou des dommages. Mais pour ce faire, ils doivent savoir à quoi prêter attention et quel comportement adopter lorsque les choses ne se déroulent pas normalement.

Pour la première fois, des recommandations simples à mettre en œuvre, tout en étant scientifiquement fondées, ont été élaborées avec le concours d'un collectif de patients et réunies dans une publication. L'idée de la Fondation pour la Sécurité des Patients est d'offrir aux personnes hospitalisées un outil qui leur permette de contribuer à améliorer leur propre sécurité durant leur séjour. Cette brochure d'un abord aisé leur précise les éléments à surveiller et les questions à poser. Ainsi, ils sont invités à informer les médecins et les soignants sur leurs problèmes de santé et leurs éventuels traitements antérieurs. Si, par exemple, on s'adresse à eux par un autre nom que le leur ou de façon peu intelligible, il leur est conseillé de rectifier immédiatement, afin d'éviter toute confusion et de préciser clairement qui ils sont.

La Fondation pour la Sécurité des Patients met à la disposition des hôpitaux une publication qu'ils peuvent distribuer à leurs patients afin d'accroître - avec leur aide - la sécurité des traitements médicaux.



Légende : « Eviter les erreurs – avec votre aide ! Votre sécurité à l'hôpital »

Dans le cadre d'une première phase pilote visant à évaluer l'acceptation, l'efficacité et l'applicabilité de cette brochure, celle-ci sera remise depuis fin janvier 2010 aux personnes hospitalisées dans trois établissements de Suisse - la clinique de médecine interne de l'Hôpital cantonal d'Aarau, l'Hôpital de Scuol, en Engadine, ainsi que certains services du Centre Hospitalier Universitaire Vaudois, à Lausanne. Disponible par la suite dans les trois langues nationales (français, allemand, italien), elle sera proposée aux hôpitaux souhaitant s'engager sous cette forme pour la sécurité des patients.

www.patientensicherheit.ch

